



**DIMANCHE 22  
SEPTEMBRE 2019**

# 32<sup>e</sup> TOUR DE RHUYS

COURSE CYCLISTE  
ÉLITE NATIONALE

**13h15**  
ARZON

**16h35** 144 KM  
SAINT-GILDAS-DE-RHUYS

**13h30**  
COURSE D'ATTENTE  
PASS' CYCLISME



# GUIDE OFFICIEL



# SOMMAIRE



Le mot du Président .....	3
L'historique de l'épreuve.....	4
Retour sur l'édition 2018 .....	5 - 6
Les cartes (départ, parcours, arrivée, accès).....	8-9 + 12-13
L'itinéraire – horaire .....	10 - 11
Les plans des sites de départ et d'arrivée.....	14 - 15
Les coordonnées de l'organisation .....	17
L'organigramme, les véhicules .....	18
La permanence, la salle de presse .....	19
Les points particuliers .....	20
Les recommandations, les hôpitaux .....	21
Le règlement particulier .....	22 - 23
Les équipes engagées .....	24
Le palmarès.....	25
Le dossard vert.....	26
Les partenaires .....	27



Jérôme LAPPARTIENT

# LE MOT DU PRESIDENT

La 32ème édition du Tour de Rhuys cycliste offrira un très beau spectacle sportif en presqu'île de Rhuys, et sera l'occasion de valoriser le cyclisme sur un territoire exceptionnel.

Notre traditionnelle classique de fin de saison permet chaque année aux meilleurs coureurs du grand ouest de briller à quelques semaines de la clôture, et à leurs coachs et dirigeants de vivre de belles émotions.

Inscrire son nom au palmarès n'est pas facile. Le profil de l'épreuve et l'allure très rapide pendant plus de trois heures favorisent le potentiel physique de routier-sprinteur. Ici, pas de bosses à fort pourcentage mais des pièges propres à la course cycliste. L'engagement et la concentration doivent être permanents. On ne gagne jamais le Tour de Rhuys par hasard !

Ce dimanche 22 septembre, le peloton multicolore s'étirera donc entre le sublime golfe du Morbihan et l'océan Atlantique, deux richesses du secteur. Nous sommes très fiers de proposer un parcours unique et de perpétuer l'organisation d'une course de haut niveau ici.

L'alternance des communes départ et arrivée chaque année est l'une des clés de la longévité du Tour de Rhuys qui maintient ainsi son attractivité auprès des acteurs locaux, toujours concernés par cet événement.

Un grand MERCI aux élus locaux qui soutiennent le Tour de Rhuys année après année, à nos fidèles partenaires privés et aux bénévoles dont l'action efficace et le dévouement permettent cette organisation de qualité.

Jérôme LAPPARTIENT

Président du Vélo Sport de Rhuys et de l'organisation

# L'HISTORIQUE DE L'ÉPREUVE

Le Tour de Rhuys cycliste est né en 1987 d'une idée du bureau du Vélo Sport de Rhuys, alors présidé par Joseph Lappartient, lequel a dirigé son organisation lors des trois premières éditions avant que l'épreuve, annulée en 1990, soit relancée par Jean-Claude Volant.

Disputé depuis toujours en septembre, le Tour de Rhuys va acquérir un caractère intercommunal en 1998 lorsque David Lappartient, nouveau et jeune président du Vélo Sport de Rhuys, proposa départ et arrivée alternativement entre toutes les communes de la Presqu'île de Rhuys.

Cette vocation intercommunale permet aujourd'hui de mobiliser les communes et leurs comités des fêtes, d'animations et de quartiers respectifs, pour assurer avant tout la meilleure sécurité possible pour les coureurs et les suiveurs. Le trafic automobile peut être encore important un dimanche à cette époque de l'année.

Coté sportif, la course est ouverte depuis ses débuts aux meilleurs amateurs du grand Ouest et met en valeur l'ensemble de la magnifique Presqu'île de Rhuys, entre l'inégalable golfe du Morbihan et l'océan Atlantique. Toujours disputée à vive allure, preuve en est le record de la moyenne de 45,513 km/h réalisée par Luc Tellier, vainqueur en 2014, le Tour de Rhuys justifie chaque année son titre officieux de « Course la plus rapide de l'Ouest ».

Riche de son passé, le Tour de Rhuys constitue désormais une classique référence de fin de saison dans le calendrier Breton. Il a d'ailleurs accueilli il y a cinq ans la finale de la Coupe de France des clubs de division nationale 2 FFC et retrouve depuis lors un second souffle en terme de participation.

Plusieurs lauréats évoluent aujourd'hui chez les professionnels, nous aimons le rappeler : Julien Simon (2007, Le Hézo), Angélo Tulik (2011, Arzon), Maxime Cam (2013, Saint Armel), Thibault Ferasse (2015, Saint-Gildas de Rhuys), Justin Mottier (2016, Le Tour du Parc).

Le Tour de Rhuys est désormais très ancré localement et bénéficie ainsi du soutien de partenaires fidèles et solides : Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, le département du Morbihan, la région Bretagne, plusieurs sociétés privées actives sur le territoire et il touche finalement un large public, attaché à ce trentenaire fringant et souhaitant vivre de beaux moments de sport.

Aujourd'hui dans la quatrième décennie de son histoire, sous la présidence de Jérôme Lappartient depuis 2008, le Tour de Rhuys reste une belle épreuve cycliste et un évènement sportif majeur de l'année en Presqu'île de Rhuys, les deux objectifs fixés d'emblée par ses créateurs.

L'héritage a été préservé !



# L'ÉDITION 2018

## LE TOUR DU PARC - SARZEAU

### LE VAINQUEUR



**Clément ORCEAU**  
**VENDEE U – PAYS DE LA LOIRE**

**145 KM**  
**MOYENNE = 45,356 KM/H**  
**(2<sup>e</sup> meilleure moyenne)**

### LE PODIUM

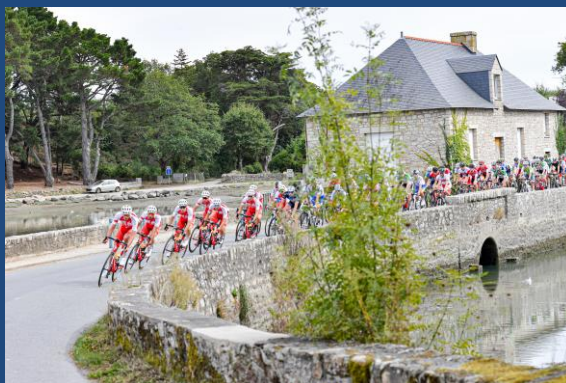


**1- Clément ORCEAU**  
**VENDEE U – PAYS DE LA LOIRE**

**2- Damien RIDEL**  
**US SAINT-HERBLAIN**

**3- Cyrille PATOUX**  
**VC PAYS DE LOUDEAC**

# RETOUR EN IMAGES SUR L'EDITION 2018



Le cyclisme de haut niveau dans un cadre exceptionnel



# LE 32ème TOUR DE RHUYS

## Cartes et itinéraire-horaire





# LA CARTE DU DÉPART

## ARZON – PORT DU CROUESTY

- Présentation des équipes de 12h05 à 13h05
- Départ fictif à 13h15 – Maison du Port/Place des Huniers
- Parcours neutralisé de 1,400 km
- Départ réel à 13h18 face à la Butte de César sur la RD780

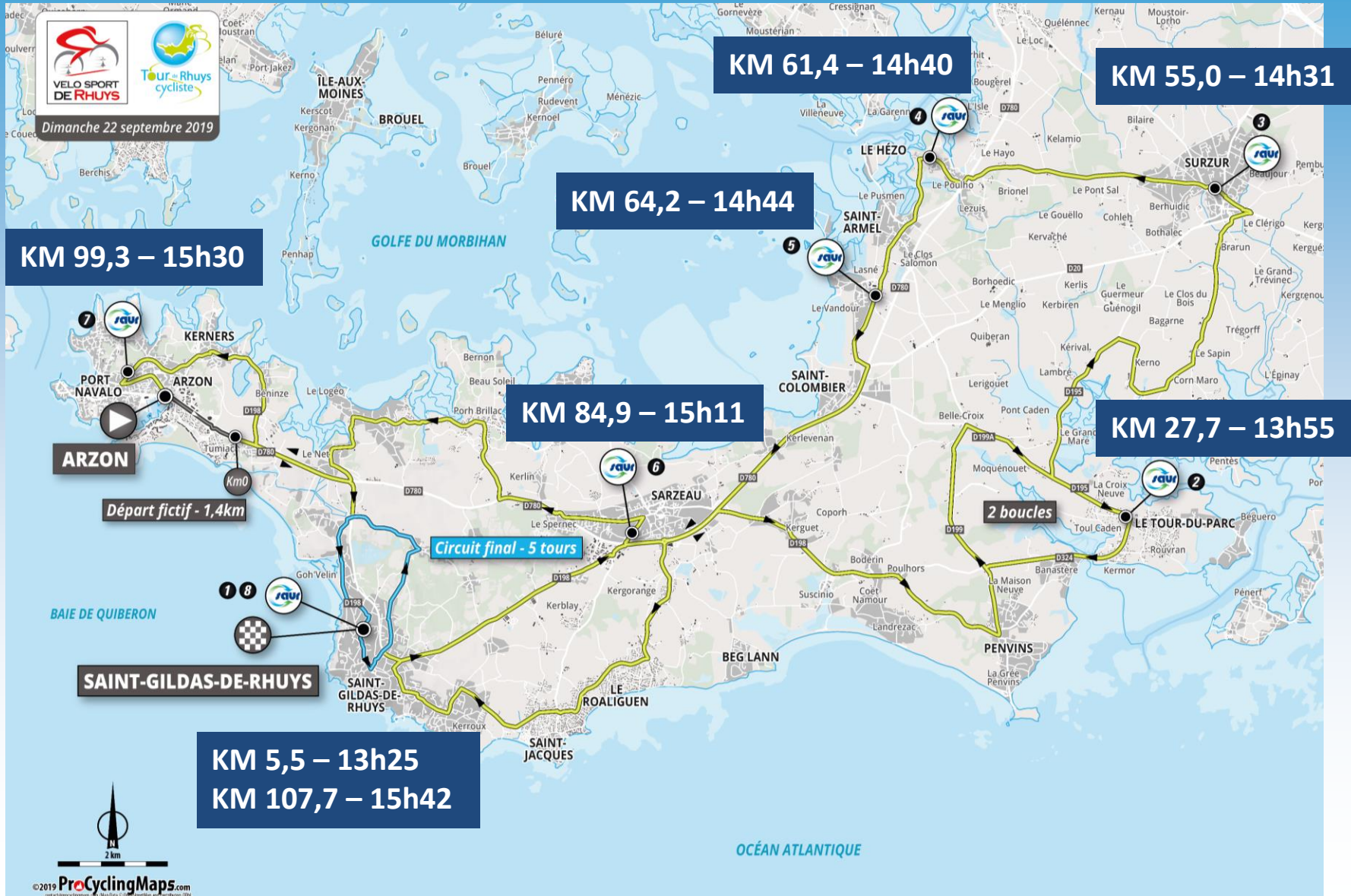




# LA CARTE DU PARCOURS



# L'ITINÉRAIRE - HORAIRE





KILOMETRES		ITINERAIRE			HORAIRE			
A parcourir	Parcourus				Moyenne de la course			
					45 KM /H	43 KMH		
		<b>DEPART FICTIF – PLACE DES HUNIERIS – MAISON DU PORT</b>			<b>13H15</b>	<b>13H15</b>		
<b>144,0</b>	<b>0,0</b>	<b>DEPART REEL LANCE – D.780 juste avant la Butte de César</b>			<b>13H18</b>	<b>13H18</b>		
141,6	2,4	<u>Giratoire du Net sur D.780</u>	2ème sortie	D.198	13H21	13H21		
138,4	5,6	<b>SAINT-GILDAS-DE-RHUYS - Ligne d'arrivée</b>			<b>Sprint SAUR</b>	<b>13H25</b>	<b>13H26</b>	
137,7	6,3	<b>SAINT-GILDAS-DE-RHUYS - Centre bourg</b>			A gauche	<b>13H26</b>	<b>13H27</b>	
137,3	6,7	<b>SAINT-GILDAS-DE-RHUYS - Carrefour D.198</b>			A droite	D.198	<b>13H27</b>	<b>13H27</b>
132,1	11,9	<u>Giratoire de Kerollaire D.198 - D.780</u>			1ère sortie	D.780	13H34	13H35
131,3	12,7	<u>Giratoire de Kergroës sur D.780</u>			2ème sortie		13H35	13H36
130,1	13,9	Kerblanquette			A droite	D.198	13H37	13H37
124,1	19,9	Penvins			A gauche	D.199	13H45	13H46
122,8	21,2	<u>Giratoire des 4 chemins - 1er passage</u>			2ème sortie		13H46	13H48
119,8	24,2	Belle-Croix - 1er passage			A droite	D.199a	13H50	13H52
117,8	26,2	Balanfournis - 1er passage (début 1ère boucle)			Tout droit	D.195	13H53	13H55
116,3	27,7	<b>LE TOUR DU PARC – Giratoire Bois de la Salle</b>			1e sortie-D.324	<b>Sprint SAUR</b>	<b>13H55</b>	<b>13H57</b>
115,2	28,8	Pont de Banastère - 1er passage			Tout droit		13H56	13H58
113,2	30,8	<u>Giratoire des 4 chemins - 2ème passage</u>			1ère sortie	D.199	13H59	14H01
110,2	33,8	Belle-Croix - 2ème passage			A droite	D.199a	14H03	14H05
108,2	35,8	Balanfournis – 2ème passage (début 2ème boucle)			Tout droit	D.195	14H06	14H08
98,6	45,4	<b>Balanfournis – 3ème passage (fin 2ème boucle)</b>			A gauche	D.195	<b>14H19</b>	<b>14H21</b>
90,1	53,9	<b>SURZUR (Giratoire sur D.20)</b>			1ère sortie	D.20	<b>14H30</b>	<b>14H33</b>
89,0	55,0	<b>SURZUR (Carrefour sur D.183)</b>			Tout droit	<b>Sprint SAUR</b>	<b>14H31</b>	<b>14H35</b>
83,8	60,2	<u>La Croix de Kermarch (Giratoire sur D.780)</u>			2ème sortie	V.C.	14H38	14H42
82,6	61,4	<b>LE HEZO (Mairie)</b>			A g. - D.310	<b>Sprint SAUR</b>	<b>14H40</b>	<b>14H44</b>
80,9	63,1	<b>SAINT ARMEL (Bourg)</b>			Tout droit	V.C.	<b>14H42</b>	<b>14H46</b>
79,8	64,2	<b>Près Le Vandour</b>			Tout droit	<b>Sprint SAUR</b>	<b>14H44</b>	<b>14H48</b>
78,4	65,6	<u>Giratoire de Saint Colombier sur D.780</u>			1ère sortie	D.780	14H45	14H50
73,2	70,8	<u>Giratoire de Kergroës</u>			3ème sortie	V.C.	14H52	14H57
71,9	72,1	Côte de Kergorange			Tout droit		14H54	14H59
70,4	73,6	Côte de Trévenaste			Tout droit		14H56	15H01
68,7	75,3	Côte de La Grée Saint-Jacques			Tout droit		14H58	15H03
67,1	76,9	Côte du Cossai			Tout droit		<b>15H01</b>	<b>15H05</b>
64,6	79,4	<b>SAINT-GILDAS-DE-RHUYS - Rue Saint Goustan</b>			A droite		<b>15H04</b>	<b>15H09</b>
59,6	84,4	<u>Giratoire de Kerollaire D.198 - D.780</u>			2ème sortie	D.780	15H11	15H16
59,1	84,9	<b>SARZEAU - Rue de la Madeleine - Ligne d'arrivée 2018</b>				<b>Sprint SAUR</b>	<b>15H11</b>	<b>15H16</b>
57,6	86,4	<u>Giratoire rue Cie du Cne Jacky Thomas – D.780</u>			2ème sortie	D.780	15H13	15H19
56,5	87,5	Carrefour D.780 – V.C.			A droite	V.C.	15H15	15H20
54,8	89,2	Brillac			Tout droit		15H17	15H22
52,5	91,5	Le Logeo (petit giratoire)			A gauche		15H20	15H26
50,8	93,2	<u>Giratoire du Net sur D.780</u>			1ère sortie	D.780	15H22	15H28
48,9	95,1	Carrefour D.780 - D.198			A droite	D.198	15H25	15H31
46,4	97,6	Kerners			Gauche/Droite	V.C. 201	15H28	15H34
44,7	99,3	<b>ARZON - Rue des Ajoncs</b>			Tout droit	<b>Sprint SAUR</b>	<b>15H30</b>	<b>15H37</b>
43,8	100,2	<b>ARZON (Centre)</b>			Tout droit		<b>15H32</b>	<b>15H38</b>
43,2	100,8	<u>Giratoire du Crouesty</u>			4ème sortie	D.780	15H32	15H39
39,5	104,5	<u>Giratoire du Net sur D.780</u>			2ème sortie	D.198	15H37	15H44
38,8	105,2	Près La Saline - Entrée circuit final			Droite/Gauche		<b>15H38</b>	<b>15H45</b>
36,3	107,7	<b>SAINT-GILDAS-DE-RHUYS - Ligne d'arrivée - Début 1er tour</b>				<b>Sprint SAUR</b>	<b>15H42</b>	<b>15H48</b>
<b>0,0</b>	<b>144,0</b>	<b>SAINT-GILDAS-DE-RHUYS - ARRIVEE (après 5 tours de 7,250 km)</b>					<b>16H30</b>	<b>16H39</b>





# LE CIRCUIT D'ARRIVÉE



- Arrivée rue de Guernevé entre 16h30 et 16h39
- Ligne droite finale de 100 m, largeur 5,50 m après une montée de 900 m à 3,2 %
- 1<sup>er</sup> passage sur la ligne d'arrivée vers 13h25
- Entrée sur le circuit final vers 15h40
- Passage ligne d'arrivée début 1<sup>er</sup> tour vers 15h42 après 107,750 km en ligne
- 5 tours de circuit de 7,250 km à couvrir = 36,250 km

## COURSE D'ATTENTE RÉSERVÉE AUX LICENCIÉS PASS'CYCLISME :

2 départs regroupant les catégories :

D1-D2 à 13h30 pour 9 tours de 7,250 km = 65,250 km

D3-D4 à 13h31 pour 8 tours de 7,250 km = 58,000 km

Arrivée vers 15h05





**Site de départ : place des Huniers  
ARZON, Port du Crouesty**



Vers mairie d'Arzon

Vers Port-Naval

**P**  
Public

**P**  
Public



Rond-point du Crouesty

Vers Sarzeau  
D780

**P**  
Public

Bd de la Résistance

**P**

Maison du port  
Permanence  
Réunion DS  
Accueil

**P** Avant  
**P** Motos

Départ fictif  
Arche GMVA

Podium  
Présentation  
coureurs, signature

Place des  
Huniers

Bassin à flot



Barrière  
**P** Arrière



# Site d'arrivée : rue de Guernevé SAINT-GILDAS-DE-RHUYS



Dérivation D.S. :  
tout droit au pied  
de la montée finale

Rue de Guernevé

Rue des Erables

Route de la Baie d'Abraham

Arche  
Département 56

Sens de la course

Podium des officiels  
Ligne d'arrivée

Vers sortie après  
ligne d'arrivée, à  
500 m

Barrières  
Tente invités  
Tente interviews  
Podium protocolaire

Vers Permanence à 300m  
Salle Kercaradec





# DETAILS D'ORGANISATION REGLEMENT PARTICULIER







# Composition du bureau du club organisateur

## Le Vélo Sport de Rhuys (Route, BMX) – 68ème année d'existence

<b>Président</b>	LAPPARTIENT Jérôme – 28, rue de la Grée du Loc 56450 THEIX-NOYALO – <a href="mailto:jerome.lappartient@wanadoo.fr">jerome.lappartient@wanadoo.fr</a>
<b>Vice président</b>	ROBIC Yann – 108, Duer 56370 SARZEAU – <a href="mailto:yannrobic@wanadoo.fr">yannrobic@wanadoo.fr</a>
<b>Secrétaire gal</b>	LE GAC Lionel – 103, rue Benjamin Roysard 56000 VANNES
<b>Secrétaire adjoint</b>	MOUSSET Jacques – 18, rue Pont Ar Lenn Banastère 56370 SARZEAU
<b>Trésorière gale</b>	CHEURET Céline – La Cour – Route de Penvins 56370 SARZEAU
<b>Trésorière adjointe</b>	GUILLEMOT Mylène – 28, rue de la Grée du Loc 56450 THEIX-NOYALO
<b>Membres</b>	HINDRE Céline – 15 route de Kergoff 56730 SAINT-GILDAS-DE-RHUYS JACOB Christian – Le Spernac 56370 SARZEAU LAPPARTIENT Stéphanie – Duer 56370 SARZEAU LESUEUR Lionel – 4, rue de Pesketaour 56370 SARZEAU – <a href="mailto:lesueur.lionel@orange.fr">lesueur.lionel@orange.fr</a>

## Coordonnées téléphoniques, e-mails des principaux responsables de l'organisation

**PRESIDENT DE L'ORGANISATION** – Jérôme Lappartient : 06.03.35.46.53 – [jerome.lappartient@wanadoo.fr](mailto:jerome.lappartient@wanadoo.fr) / [jerome.lappartient@wanadoo.fr](mailto:jerome.lappartient@wanadoo.fr)

**RESPONSABLE SECURITE** – Lionel Lesueur : 06.09.56.22.50 – [lesueur.lionel@orange.fr](mailto:lesueur.lionel@orange.fr)

**ACCUEIL VIP** – Sylvie Burguin : 06.98.63.70.20 – [guy.seveno@gmail.com](mailto:guy.seveno@gmail.com)

**COURSE – PROTOCOLE** – Yannick Guéguen : 07.76.32.52.23 – [ygueguen@centreculinaire.com](mailto:ygueguen@centreculinaire.com)

**DECLARATION PREFECTORALE** – Lionel Lesueur : 06.09.56.22.50 – [lesueur.lionel@orange.fr](mailto:lesueur.lionel@orange.fr)

**LOGISTIQUE DEPART** – Dominique Trémaudan : 06.09.23.92.28 – [dtremaudan.artisan@wanadoo.fr](mailto:dtremaudan.artisan@wanadoo.fr)

**LOGISTIQUE ARRIVEE** – Yannick Guéguen : 07.76.32.52.23 – [ygueguen@centreculinaire.com](mailto:ygueguen@centreculinaire.com)

**PILOTES – RADIO TOUR** – Joseph Lappartient : 06.14.34.35.78 – [jo.lappartient@wanadoo.fr](mailto:jo.lappartient@wanadoo.fr)

**PRESSE & RELATIONS EQUIPES** – Guy Séveno : 07.51.67.75.72 – [guy.seveno@gmail.com](mailto:guy.seveno@gmail.com)

**REPROGRAPHIE – PERMANENCE** – Yann Robic : 06.89.56.01.75 – [yannrobic@wanadoo.fr](mailto:yannrobic@wanadoo.fr)

**RESTAURATION BENEVOLES** – Christian Jacob : 06.31.34.39.50 – [christian.jacob669@orange.fr](mailto:christian.jacob669@orange.fr)

**SECRETARIAT GENERAL** – Lionel Le Gac : 06.38.43.47.26 – [lionel.legac@gmail.com](mailto:lionel.legac@gmail.com)

**SECURITE EN COURSE & SIGNALEURS** – Thierry Jambou : 06.78.29.29.15 – [jth1@orange.fr](mailto:jth1@orange.fr)

**TRESORERIE** – Mylène Guillemot : [myl.guillemot@gmail.com](mailto:myl.guillemot@gmail.com)







# ORGANIGRAMME

## L'équipe organisatrice

Président de l'organisation : Jérôme LAPPARTIENT

Course (Yannick GUEGUEN)		Sites et logistique (D. TREMAUDAN/Y. GUEGUEN)	Sécurité (L. LESUEUR / T. JAMBOU)
Relations équipes	Guy SEVENO	Site de départ	Responsable sécurité Lionel LESUEUR
Relations arbitres	Joseph LAPPARTIENT		Responsable signaleurs Thierry JAMBOU
Relations presse	Guy SEVENO		Déclarations officielles Lionel LESUEUR
Permanence sportive	Yann ROBIC	Site d'arrivée	Voiture pré ouverture Jean ROBIC
Responsables pilotes	Vincent GLOAGUEN		Fourgon balai Marcel LAURENT
Speaker officiel	Jean GILLET		
Speaker radio tour	Joseph LAPPARTIENT	Restauration	
Médecin	Dr. Pierre-Yves TREGUER		
Photo-finish	Lionel CARADEC	Accueil VIP	
Saisie classements	Yann ROBIC		
Ardoisière	Carole DAGORNE	Fléchage/Déflechage	
Photographe officiel	Bruno PERREL		
Radios/Assistance	Christian MEHEUT (VITTA) François LARVOR	Régulation départ Vente programmes	Jean-Pierre LE GOFF, Jean LE FLOC'H, Guy LE GARS, Dominique LORIC Maryvonne LE DIRACH
Infos course-podium	Patrick LAUTRAM, Gérard LEMAITRE		Anne LAPPARTIENT
Course d'attente	Lénaïg RIO	Soutien logistique	Communes de Arzon et Saint-Gildas-de-Rhuys

## Le collège arbitral

Président du jury	Patrice TEFFAINE	Arbitre à moto	Valériane MOSIN
Membre du jury	Ludovic JOUAN	Arbitre à moto	Amélie LORIC
Membre du jury	Jérôme BIHOUEE		
Juge à l'arrivée	Stéphane LE CLAINCHE	Présidente du jury course d'attente	Lénaïg RIO

## Les voitures, chauffeurs et passagers

Direction	Vincent GLOAGUEN & Lionel LE GAC
Invités	
Président du jury	Arnaud ROBIN, Jo LAPPARTIENT, Patrice TEFFAINE
Arbitre avant	Julien GLOAGUEN & Christophe LE DASTUMER
Arbitre arrière	Samuel GICQUEL & Marc LEFORESTIER
Juge à l'arrivée	Ludovic MAINGUY & Bruno CHARUEL
Médecin	Arnaud LE PALLEC & Dr. Pierre-Yves TREGUER
Assistance neutre 1	Christian MEHEUT & François LARVOR (méca.)
Assistance neutre 2	Guy GEORGES + Joël LE TRIONNAIRE (EC PLUVIGNER)
Ambulance	TAXIS ET AMBULANCES DE RHUYS
Pré ouverture	Jean ROBIC
Ouverture	(VSR)

## Les pilotes motos

Informations course	Eric NAËL
Arbitre avant	Sylvain RONDOUIN
Arbitre arrière	Patrick BERET
Ardoisier	Dominique TREMAUDAN (VSR)
Photographe	Alex LE CADRE
Guidage circuit	Thierry JAMBOU (VSR)
Premiers secours	Franck CARVENNEC (VSR)
Sécurité (tous ABEC)	<i>Didier JULE</i> <i>Philippe MICHELO</i>
	<i>Jean-Gildas TOUZE</i> <i>Quentin NICOLAS</i>
	<i>Maurice PIHAIN</i> <i>Dominique ROLLAND</i>
	<i>Lucien JALU</i> <i>Bruno RICHARD</i> 18

ABEC : Association Bretonne d'Encadrement de Courses Cyclistes

## PERMANENCE DE DEPART

### **ARZON – PORT DU CROUESTY – MAISON DU PORT (près Office de tourisme)**

Salle principale

Ouverture de la Permanence : de 10H30 à 12H45

Distribution des pièces officielles aux équipes, confirmation des partants : de 10H30 à 11H30

Réunion des directeurs sportifs : à 11H45 au même endroit

## PERMANENCE D'ARRIVEE – SALLE DE PRESSE – LOCAL DU CONTRÔLE ANTIDOPAGE

### **SAINT-GILDAS-DE-RHUYS – SALLE COMMUNALE DE KERCARADEC – ROUTE DE KERCARADEC**

Sous le grand chapiteau installé devant la salle

Ouverture : de 16H00 à 18H00



# POINTS PARTICULIERS

Le parcours, long de 144 km (voir détails sur l'itinéraire-horaire) est constitué d'une partie en ligne de 107,750 km à travers les communes de la Presqu'île de Rhuys, plus Le Hézo et Surzur puis de 5 tours d'un circuit de 7,250 km à Saint-Gildas-de-Rhuys soit 36,250

## Passages délicats :

- > Km 17,5 : îlots directionnels avec léger dévoiement de la chaussée, commune de Sarzeau
- > Km 27,0 à 28,8 + 36,6 à 38,4 : 4 rétrécissements ponctuels de la chaussée dus à la présence de chicanes, commune de Le Tour du Parc
- > Km 54,5 à 55,5 : Traversée de Surzur comprenant des aménagements de voirie urbaine et des rétrécissements
- > Km 61,4 : Virage serré à gauche dans Le Hézo, à côté de l'église
- > Km 90,1 : Passage étroit sur le pont du Lindin, commune de Sarzeau
- > Km 96,1 : Rétrécissement dans le village de Béninze, commune de Arzon
- > Km 97,6 : Gauche – Droite dans le village de Kerners, commune de Arzon
- > Km 99,8 à 100,2 : Ralentisseur prononcé à l'entrée de Arzon dans une rue en faux-plat descendant puis court passage en pavés dans le bourg
- > Circuit final : 500 m avant la ligne d'arrivée : léger 'S' avec léger rétrécissement ; 1 km après la ligne : 2 petits giratoires successifs désaxés

**Revêtement routier déformé par endroits :** Km 48,4 à 53,9 (avant Surzur) – 55,5 à 60,0 (après Surzur) – 61,0 à 61,5 (dans Le Hézo)  
Km 89,0 à 92,7 (entre Brillac et Le Net) – 98,6 à 99,6 (contournement d'Arzon)





# SECURITE ET RECOMMANDATIONS

> La sécurité est assurée sur le parcours en ligne par environ 180 signaleurs à pied dans les différentes communes traversées, et dix à moto par l'Association Bretonne d'Encadrement des Courses Cyclistes (ABEC).

Sur le circuit final de Saint-Gildas-de-Rhuys, cinquante signaleurs à pied seront à poste fixe et les motards sécurité de l'ABEC continueront de précéder les différents groupes.

> Un dispositif ambulant avec voiture en pré ouverture et voiture ouvreuse, ainsi qu'un véhicule balai, est mis en place pendant toute la durée de l'épreuve.

> Une voiture médecin et une ambulance suivront la course sur la partie en ligne. Une moto « premiers secours » pilotée par un pompier professionnel complète le dispositif.

> Les organisateurs demandent à toutes les personnes pilotant en course de respecter impérativement les règles de prudence et le code de la route tout au long de la course.

Toutes ces personnes seront obligatoirement titulaires d'une licence 2019 de la FFC en cours de validité.

L'organisation rappelle également aux arbitres du jury que la Loi française impose l'utilisation de la ceinture de sécurité en toute circonstance à bord d'un véhicule.

> La course emprunte la R.D.780 (axe principal de la Presqu'île de Rhuys) à six reprises :

- du km 0 au km 2,4 = 2,4 km

- du km 65,6 au km 70,8 = 5,2 km

- du km 93,2 au km 95,1 = 1,9 km

- du km 11,9 au km 13,9 = 2,0 km

- du km 86,4 au km 87,5 = 1,1 km

- du km 100,8 au km 104,5 = 3,7 km

Plusieurs cisaillements de la R.D.780 se feront également sur des carrefours giratoires.

> Les organisateurs font le maximum pour assurer la sécurité sur l'ensemble du parcours, et appellent à la plus grande prudence et au respect du code de la route, des consignes des forces de Gendarmerie, des signaleurs à moto et à pied. Ce dimanche 22 septembre, les routes seront encore bien fréquentées.

> **Sauf indications contraires de l'organisation, les giratoires doivent être pris par la droite sous peine de mise hors course immédiate par le jury des arbitres.**

## HÔPITAUX

### CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE (Hôpital Chubert)

20, Boulevard Maurice Guillaudot (près de la gare SNCF) – B.P. 70555 – 56017 VANNES CEDEX

Tél. : 02.97.01.41.41 (accueil) – 02.97.01.41.30 (urgences)



# REGLEMENT PARTICULIER

## ARTICLE 1. ORGANISATION

Le « Tour de Rhuys » est organisé par l'association « Vélo Sport de Rhuys », qui en assure également le contrôle technique, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.). Il se dispute le dimanche 22 septembre 2019.

## ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

Elle est inscrite au calendrier route Elite de la Fédération Française de Cyclisme.

L'épreuve est classée 1.12.1 (Elite nationale). Conformément au règlement FFC, elle attribue les points prévus au barème du classement national par points route Homme.

## ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément au règlement de la FFC, l'épreuve est ouverte aux coureurs de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories et aux juniors surclassés par la direction technique nationale.

L'engagement individuel est autorisé.

Conformément à l'article 2.2.003 (dernier alinéa) du règlement FFC, le nombre de coureurs par structure est de 12 au maximum. Une tolérance est admise sous réserve qu'elle ne conduise pas l'organisateur à évincer de l'épreuve d'autres structures ayant sollicité leur engagement.

La participation des équipes continentales UCI françaises (uniquement) est autorisée.

## ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient le dimanche 22 septembre 2019 de 10H30 à 12H45 sur le site de départ à la Maison du Port du Crouesty à Arzon, à côté de la ligne de départ.

La confirmation des partants, le retrait des dossards et des plaques de cadre par les responsables d'équipe se fait à la permanence le dimanche 22 de 10H30 à 11H30.

La réunion des directeurs sportifs, organisée en présence de la direction de l'épreuve et des membres du Collège des arbitres, est fixée à 11H45 le dimanche 22 septembre 2019 et aura lieu à l'intérieur de la Maison du Port.

La permanence d'arrivée se situera sous le grand chapiteau installé devant la salle Kercaradec, route de Kercaradec à Saint-Gildas-de-Rhuys, environ 300 m après la ligne d'arrivée. Elle sera ouverte de 16H00 à 18H00.

## ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.550 Mhz. Les liaisons radio sont assurées par la société VITTA.

## ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré au moyen d'une voiture de la société VITTA et d'une autre du club EC Pluvignoise. Ces deux véhicules disposent d'un mécanicien à bord.

## ARTICLE 7. RAVITAILLEMENT

La distance du parcours en ligne étant de 107,700 km, l'organisateur n'a pas prévu de zone de ravitaillement fixe.

Sur le circuit final, il sera possible de ravitailler avant et après la ligne d'arrivée jusqu'à trois tours de l'arrivée (21,750 km), sauf autre décision prise par le jury.

Ce ravitaillement pied à terre sera effectué par le personnel d'accompagnement des équipes. En dehors, il sera permis depuis les voitures des directeurs sportifs dans les conditions prévues par la réglementation FFC et le collège arbitral.

## ARTICLE 8. ARRIVÉE

L'arrivée est jugée sur un circuit de 7,250 km à parcourir cinq fois.

Afin d'éviter les interventions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés.

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le jury des arbitres, après consultation de l'organisateur.

## ARTICLE 9. DROITS ET DEVOIRS DES COUREURS

Conformément à l'article 2.3.012 du règlement FFC, la course étant ouverte aux individuels, le prêt ou l'échange de roues, de bicyclettes entre les coureurs, y compris d'un même club, n'est pas autorisé. **Toute entraide mécanique entre coureurs entraîne leur mise hors course immédiate.**



## ARTICLE 10. CLASSEMENT ANNEXE

Le classement annexe suivant sera disputé sur le 32<sup>ème</sup> Tour de Rhuy avec remise de prix au protocole :

Challenge SAUR des sprints intermédiaires qui se dispute sur huit sprints aux endroits suivants (cf. carte et itinéraire-horaire) :

Km 5,6 : Saint-Gildas-de-Rhuys	Km 64,200 : Saint-Armel
Km 27,7 : Le Tour du Parc	Km 84,900 : Sarzeau
Km 55,0 : Surzur	Km 99,300 : Arzon
Km 61,4 : Le Hézo	Km 107,7 : St-Gildas-de-Rhuys

Les trois premiers coureurs classés marquent respectivement 4, 2 et 1 pt.

Les coureurs sont départagés au classement général en fonction des critères suivants par ordre de priorité : plus grand nombre de victoire dans un sprint intermédiaire SAUR puis meilleure place à l'arrivée.

Seuls les coureurs ayant terminé l'épreuve figurent au classement général du Challenge SAUR.

Le vainqueur est récompensé lors de la cérémonie protocolaire.

Les trois premiers coureurs au classement général reçoivent respectivement 150 – 100 – 50 € de l'organisation.

Le vainqueur de chaque sprint intermédiaire SAUR reçoit également 20 €.

Chaque sprint sera annoncé par un panneau à 1000 m puis deux sur la ligne.



## ARTICLE 11. PROTOCOLE

Dans le respect de l'article 1.2.112 du règlement FFC, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :

- Les trois premiers de l'épreuve
- Le premier coureur espoir (né entre le 1<sup>er</sup> janvier 1997 et le 31 décembre 2000)
- Le premier coureur de la 2<sup>ème</sup> catégorie
- Le lauréat du classement général du Challenge SAUR des sprints intermédiaires
- Le coureur Morbihannais\* le mieux classé à l'issue de l'épreuve
- Le coureur Breton\* le mieux classé à l'issue de l'épreuve
- Le lauréat du prix spécial « Eco-Cyclo » décerné par un jury spécifique

\* de nationalité française licencié, résident ou né en Morbihan/Bretagne

Les coureurs se présenteront dans un délai de dix minutes maximum après leur arrivée.

## ARTICLE 12. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

En outre, la législation antidopage Française s'applique aux dispositions du contrôle antidopage.

Le contrôle antidopage a lieu dans les locaux de la salle Kercaratdec, à St-Gildas-de-Rhuys.

## ARTICLE 13. PRIX

Les prix suivants (1 220 euros) sont attribués aux vingt cinq premiers coureurs classés :

1 <sup>er</sup>	246	6 <sup>ème</sup>	85	11 <sup>ème</sup>	21	13 <sup>ème</sup>	14
2 <sup>ème</sup>	183	7 <sup>ème</sup>	67	12 <sup>ème</sup>	20	14 <sup>ème</sup>	14
3 <sup>ème</sup>	146	8 <sup>ème</sup>	55	13 <sup>ème</sup>	18	15 <sup>ème</sup>	14
4 <sup>ème</sup>	122	9 <sup>ème</sup>	37	14 <sup>ème</sup>	17	16 <sup>ème</sup>	12
5 <sup>ème</sup>	98	10 <sup>ème</sup>	24	15 <sup>ème</sup>	15	20 <sup>ème</sup>	12

## ARTICLE 14. PÉNALITÉS

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

# LES EQUIPES DE DIVISIONS NATIONALES ENGAGEES



**VENDEE U – PAYS DE LA LOIRE (DN 1)**



**VC PAYS DE LOUDEAC (DN 1)**



**COTES D'ARMOR C. – MARIE MORIN (DN 1)**



**UC NANTES ATLANTIQUE (DN 1)**



**SOJASUN ESPOIR ACNC (DN 1)**



**TEAM PAYS DE DINAN (DN 2)**



**UC CHOLET 49 (DN 2)**



**LAVAL CYCLISME 53 (DN 2)**



**OC LOCMINE – FYBOLIA (DN 3)**



**VELO SPORT VALLETAIS (DN 3)**



**LES SABLES VENDEE CYCLISME (DN 3)**



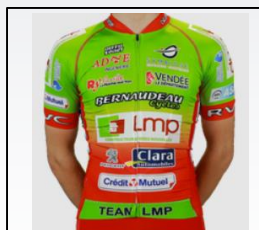
**US SAINT-HERBLAIN (DN 3)**



**ES TORIGNI CYCLISME (DN 3)**



**TEAM BRICQUEBEC COTENTIN (DN 3)**



**LA ROCHE SUR YON VENDEE CYCL. (DN 3)**



# PALMARES DE L'ÉPREUVE DEPUIS SA CRÉATION EN 1987



Année	Départ	Arrivée	Distance	Moyenne	Partants	Vainqueur	2ème	3ème	1er 2 / Rég. / J
1987	Arzon	Sarzeau			88	Y. LE CORRE C.C. PLANCOËT	RIVIER VELOCE VANNETAIS	GUEGUAN VELOCE VANNES	
1988	Arzon	Sarzeau				G. BIGOT U.S. CRETEIL	G. DANO A.S.K. HENNEBONT	W. MILLOUX A.C. QUESTEMBERT	
1989	Arzon	Sarzeau				R. COQUEN A.S.K. HENNEBONT	S. LAUNAY VELOCE VANNETAIS	S. CORLAY V.C.P. LORIENT	S. VOLANT V.S. RHUYS
1990	NON	ORGANISE							
1991	Arzon	Sarzeau	111,000	41,521	91	R. CADOU A. C. TREGUNC	P. GUEGUAN VELOCE VANNETAIS	J.F. RIVIER M.C.C. PAYS AVEN	P. GUEGUAN VELOCE VANNETAIS
1992	Sarzeau	Arzon	114,000	38,426	115	E. LE BRETON V.C. PONTIVY	H. GUILLAUME V.C. PONTIVY	C. MASSE V.S. QUIMPER	N. FILLAUD V.C. LUCEEN
1993	Arzon	Sarzeau	111,000	37,367	160	C. MASSE V.S. QUIMPER	R. MEREL U.S. SAINT HERBLAIN	H. GUILLAUME U.C.K. VANNES	E. LE SCIELOUR E.C. EVEL
1994	Sarzeau	Arzon	117,000	42,923	127	R. COQUEN A.S.K. HENNEBONT	G. LE RET U.C. AURAY	M. FEIPELER ASPTT ST BRIEUC	G. LE RET U.C. AURAY
1995	Arzon	Sarzeau	122,000	43,693	142	S. ROSELIER A.S.K. HENNEBONT	S. GICQUEL C.O.C. FOUGERES	C. MALHERBE U.C. JOSSELINE	Y. NEVO V.C. LOUDEAC
1996	Sarzeau	Arzon	117,000	41,125	70	F. PELTIER A.S.K. HENNEBONT	P. MOORE C.C. BLAVET	R. COQUEN A.S.K. HENNEBONT	C. JICQUIEAU V.S. RHUYS
1997	Arzon	Sarzeau	123,000	43,837	151	B. REDONDO U.C.K. VANNES	P. LEGREE U.C.L. HENNEBONT	M. CLAIN U.C. LIANCOURT	M. GRIGOLETTO V.C. PONTIVY
1998	Sarzeau	Saint Gildas de Rhuy	128,700	42,009	162	F. PELTIER A.S.K. HENNEBONT	A. HUE C.O.C. FOUGERES	S. HERIQUET U.C.L. HENNEBONT	E. BERTHOU B.I.C. 2000
1999	Le Tour du Parc	Arzon	128,000		98	T. WASZKIEWICZ U.S. PONTCHATEAU	S. LE GUELVOUT A.S.K. HENNEBONT	D. RYO VELOCE VANNES	
2000	Saint Armel	Sarzeau	127,500	41,625	114	Y. MARIE U.S. LA GACILLY	E. GICQUEL A.S.K. HENNEBONT	P. LE BARBIER V.C. DINAN	A. LE BOULANGER V.S. RHUYS
2001	Saint Gildas de Rhuy	Le Hézo	120,600	40,881	84	R. COQUEN A.S.K. HENNEBONT	A. ABBE U.C. LAMBALLE	P. LE BARBIER A.S.K. HENNEBONT	A. ABBE U.C. LAMBALLE
2002	Arzon	Saint Armel	120,100		120	D. LE ROCH V.C. PONTIVY	F. LUBERT A.S.K. HENNEBONT	A. PRESSE AVEL VOR EXTREME	
2003	Sarzeau	Saint Gildas de Rhuy	120,700		76	J. HERVIO O.C. LOCMINE	D. JEGO E.C. QUEVEN	A. HOUSSIN HENNEBONT CYCL.	A. LE GALUDEC VELOCE VANNETAIS
2004	Le Hézo	Le Tour du Parc	125,900	43,614	100	D. JEHANNO E.C. QUEVEN	D. CORFMAT O.C. LOCMINE	N. ETIENNE VELOCE VANNES	D. LAPPARTIENT V.S. RHUYS
2005	Saint Armel	Sarzeau	124,600	43,925	89	D. LE ROCH A.C. LANESTER 56	J. POTTIER A.S.P.T.T. RENNES	J. OZOLS U.C.K. VANNES	J.B. HEDAN S.C. MALESTROIT
2006	Saint Gildas de Rhuy	Arzon	125,500	43,201	100	C. MAHE B.I.C. 2000	S. ABADIE O.C. LOCMINE	F. LANCON U.C.K. VANNES	J. LORIC O.C. LOCMINE
2007	Sarzeau	Le Hézo	124,600	42,892	98	J. SIMON SUPER SPORT 35	F. LANCON UCK VANNES	T. MACE VENDEE U	X. TREHIN E.C. EVEL - BAUD
2008	Le Tour du Parc	Saint Armel	127,800	43,984	67	R. LE GOFF A.C. LANESTER 56	P. PAYEN U.S. LA GACILLY	A. MADEC COTES ARMOR CYC.	F. LE COGUIC (J) V.C. PONTIVY
2009	Arzon	Saint Gildas de Rhuy	128,500	43,807	99	S. LE VESSIER V.C. PONTIVY	F. SCHMIDT COTES D'ARMOR CYC.	L. PICHON V.C.P. LORIENT	F. LE COGUIC (J) V.C. PONTIVY
2010	Le Hézo	Sarzeau	128,000	43,077	66	F. LANCON BIC 2000	S. VILCHEZ V.C. PONTIVY	L. POILVET U.C. BRIOCHINE	S. TANGUY V.C. PONTIVY
2011	Saint Armel	Arzon	159,000	43,161	63	A. TULIK VENDEE U - PDL	F. MALLEGOL BIC 2000	F. LANCON BIC 2000	S. MARTIN SOJASUN ESPOIR
2012	Saint Gildas de Rhuy	Le Tour du Parc	158,000	45,431	57	V. RAGOT V.C.P. LOUDEAC	J. JEGOU BIC 2000	F. SEIGNEUR ASPTT RENNES	M. LE GAL A.C. LANESTER 56
2013	Sarzeau	Saint Armel	154,000	43,007	59	M. CAM BIC 2000	R. DEQUIPPE U.C. NANTES-ATL	R. GUYOT VENDEE U - PDL	S. BOURGOIGNON A.C. BREVINOIS
2014	Saint Armel	Sarzeau	165,000	<b>45,513</b>	126	L. TELLIER V.C.P. LOUDEAC	P. MARCEL MILLET A.C. BISONTIN	V. GOUSSET C.M. AUBERVILLIERS	C. RUSSO CHARVIEUX CHAVAGN.
2015	Le Tour du Parc	Saint Gildas de Rhuy	154,000	43,010	106	T. FERASSE U.C. NANTES ATL	B. LE MONTAGNER U.C. NANTES-ATL	R. CARDIS VENDEE U - PDL	N. PRIMAS TEAM PAYS DE DINAN
2016	Saint Gildas de Rhuy	Le Tour du Parc	135,000	44,222	46	J. MOTTIER V.C.P. LOUDEAC	C. MARY SOJASUN ESPOIR ACNC	M. JEANNES LEUCEMIE ESPOIR	C. GAUVIN TEAM SOJASUN CYC.
2017	Saint Armel	Arzon	144,000	44,694	109	L. TELLIER V.C.P. LOUDEAC	T. POUGET LAVAL CYCLISME 53	Y. GUYOT E.C. ARMEE DE TERRE	J.L. LE NY O.C. LOCMINE
2018	Le Tour du Parc	Sarzeau	145,000	45,355	133	C. ORCEAU VENDEE U - PDL	D. RIDEL US SAINT HERBLAIN	C. PATOUX V.C.P. LOUDEAC	H. CHANDEMERLE V.C. QUINTIN

# UN ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL A PRESERVER



## RAPPEL DE L'ARTICLE 2.2.025 DU REGLEMENT FFC :

« Il est interdit aux coureurs de se débarrasser sans précaution d'aliments, de musettes, de bidons, de vêtements, etc. en quelque lieu que ce soit ».

## Prix du dossard vert

récompensant lors de la cérémonie protocolaire le coureur dont le comportement écoresponsable en course aura été le plus marquant (depuis 2010).

Faisons évoluer ensemble les mentalités et les comportements.

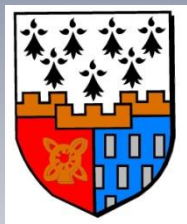




# NOS PARTENAIRES



## NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



LE TOUR DU PARC



SAINT ARMEL



LE HEZO



## NOS PARTENAIRES PRIVÉS



SARZEAU CARRIERES ET MATERIAUX



SUPER U Sarzeau



# 32<sup>ème</sup> EDITION

## DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019

